

Durée

1 JOUR
(7 heures)

Public concerné

Chef d'entreprise, conjoint,
salarié, demandeur d'emploi

Pré-requis

Titulaire du Brevet Professionnel
COIFFURE

Tarif*

360 €/jour (collectif)
550 €/jour (individuel)

* Se renseigner pour connaître les conditions
de financement de la formation

Lieu

Orléans

Dates

A la demande

* Validation de la session de stage
collectif dépend du nombre d'inscriptions

Délais d'accès

Varie en fonction du nombre
d'inscription, du financement mobilisé
et du délai d'accord de prise en
charge

En savoir +

Séverine DOKOSSI
☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs

Choisir la bonne couleur pour révéler le capital beauté de son client

Réaliser un bilan sur la nature du cheveu
Choisir la coloration adaptée, diagnostic
Apporter un conseil personnalisé à ses clients

► Programme

MATIN :

Apprendre ou revoir la colorimétrie
Les fonds d'éclaircissement
Les nuances à reflet
Création d'un nuancier

APRES-MIDI

Les couleurs chaudes et froides
Les neutralisants, les patines
Techniques des ombrés, contourings et slydes
Démonstration par le formateur et réalisation

► Matériels à prévoir

Bloc note et crayons de couleur, têtes d'étude (modèles de préférence), bol
et pinceau, serviette et peignoir.

► Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en pratique grâce à des exercices d'application.

► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la
formation.

► Formateur

ENGRAND Emmanuelle : titulaire du diplôme du Brevet de Maîtrise Coiffure
niveau III, artisan coiffeur.

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET

ORGANISME DE FORMATION

CHAMBRE DE METIERS ET
DE L'ARTISANAT
LOIRET

N° SIRET :
130 027 980 00023

N° de déclaration
d'existence : 24450381045



► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage.

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en terme de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.

Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI** ☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr